



Mis à jour le 8/9/2020

PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE
DE LA PRATIQUE DU BASKET-BALL
LCBB 2020/2021

En respect du protocole sanitaire de la Fédération Française de Basket-Ball et des mesures imposées par le gestionnaire des installations en date du 26 août dernier, le **protocole de reprise de la pratique du Basket-Ball aux Clayes-sous-Bois** sera le suivant :

- ✓ Arrivée et départ **groupés** dans les gymnases ;
- ✓ Le **port du masque** sera **obligatoire** aux **abords des gymnases** ainsi que pour tous les déplacements à **l'intérieur** des bâtiments en dehors de la pratique sportive ;
- ✓ Obligation de suivre le **sens de circulation** préalablement défini ;
- ✓ **Désinfection des mains** avec du gel hydroalcoolique en début et en fin d'entraînement pour tous les pratiquants (joueurs & entraîneurs) ;
- ✓ **Pas de vestiaires, ni de douches**. Les joueurs devront arriver en tenue ;
- ✓ Obligation d'utiliser des **chaussures propres** sur les terrains de sport ;
- ✓ A chaque fin d'entraînement, les entraîneurs assureront la **désinfection du matériel** (ballons, plots...) ;
- ✓ **Masque obligatoire pour les entraîneurs** durant l'entraînement ;
- ✓ Les **règles sanitaires de base** devront être appliquées : se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant, éternuer dans son coude, se laver les mains régulièrement, utiliser un mouchoir à usage unique... ;
- ✓ Tous les entraînements seront à **huis clos**. **Les parents ne pourront pas rester aux entraînements (même masqués)**. Les **enfants** seront **déposés** en début d'entraînement à **la porte du gymnase**, et **récupérés** de la même manière à la fin de l'entraînement. Aucun parent ne pourra **rentrer dans les gymnases** ;
- ✓ Sur les terrains de sport, conformément au protocole de la FFBB, pas de port du masque, ni de distanciation sociale. Cependant en dehors du jeu sur les terrains, **les règles de distanciation doivent être appliquées** ;
- ✓ **Interdiction** formelle d'échange de chasubles entre les pratiquants. Toutes les chasubles devront être remises en fin d'entraînement au coach qui sera en charge de les laver ;
- ✓ Un **listing** des personnes présentes sur chaque temps de pratique, permettant de les identifier et, le cas échéant, permettant aux **Agences Régionales de Santé** de prévenir les personnes ayant potentiellement été en contact avec une personne contaminée sera tenu par le club (sous réserve de l'accord des personnes présentes) ;
- ✓ Chaque opération de **désinfection du matériel** sera consignée dans un listing consultable en cas de **contrôle** ;
- ✓ Toute personne présentant des **symptômes au COVID-19** se verra refuser l'accès aux installations ;
- ✓ Toute personne ne respectant pas **les règles en vigueur** dans les installations se verra refuser l'accès à celles-ci ;
- ✓ Tout manquement à ces règles pourra entraîner **l'exclusion du club**.